apsys
SECURING YOUR BUSINESS

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

CHANTELOUP-LES-VIGNES (78)

--*

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

TOME I : PRESENTATION GENERALE

Date : 21 janvier 2019

Référence : BUTED/NT/18-00609

BUSINESS UNIT TRANSPORT ENERGIE DEFENSE	ORGANISME EMETTEUR apsys SECURING YOUR BUSINESS	Bureau de Nancy Tour Thiers - 4 rue Piroux 54048 NANCY CEDEX Tel : 03 83 18 50 60

CLASSIFICATION			Marché ou contrat	
Secret militaire	Secret industriel		Numéro du marché ou du contrat	Organisme client
NC	**NC**		**FNRJ170681**	**EBS RELAIS VAL DE SEINE**
Contractuel	Lot	Poste	Programme	
Oui	**-**	**-**	**-**	

TITRE : **EBS RELAIS VAL DE SEINE, Chanteloup-les-Vignes, Dossier d'autorisation environnementale**

Identification du document	Nombre de pages		
APSYS :FNRJ170681-BUEI/NT/18-00609	Texte	Planche	Annexes
(client) : -	**171**	**-**	**9**

Date :	Réf. du fichier :	Notion d'indexage :
15/11/2018	**FTED170681 Relais Val de Seine DAE**	-

Résumé d'auteur :

L'entreprise **EBS RELAIS VAL DE SEINE** est une entreprise à vocation de réinsertion professionnelle, dont l'activité est la collecte, le tri, et la valorisation de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC).

Le site bénéficie actuellement d'un récépissé de déclaration pour la rubrique 2714 (tri et stockage de TLC < 1 000 m^3). Afin de pallier à d'éventuels pics d'activité entraînant des stockages plus importants, **EBS RELAIS VAL DE SEINE** souhaite le passage sous le régime de l'enregistrement.

Le présent document constitue le dossier de demande d'autorisation environnementale du site ; il comprend une présentation de la société et des installations actuelles et projetées, une étude d'impact et une étude de dangers.

Auteur(s)	**Vérificateur**	**Approbateur**
[A. BAILLY-BECHET]	[N.GAULIER]	[N.GAULIER]

Sommaire

1. OBJET DE LA DEMANDE 5
2. IDENTITE DU DEMANDEUR 6
3. PRESENTATION DE LA SOCIETE 7
3.1. HISTORIQUE 7
3.2. LE RESEAU NATIONAL EN QUELQUES CHIFFRES 7
3.3. CARACTERISTIQUES GENERALES DU SITE 8
3.3.1. Quelques chiffres 8
3.3.2. Réseaux 8
3.3.3. La collecte 9
3.3.4. L'avenir des textiles triés 10
3.4. CARACTERISTIQUES DU PROJET 11
4. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES 12
4.1. CAPACITES TECHNIQUES 12
4.2. CAPACITES FINANCIERES 12
5. IMPLANTATION DU SITE 13
5.1. SITUATION REGIONALE ET LOCALE 13
5.1.1. Situation régionale 13
5.1.2. Situation locale 13
5.2. LOCALISATION CADASTRALE 15
6. IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 16
6.1. ACTIVITE SOUMISE A ENREGISTREMENT 16
6.2. ACTIVITES NON CLASSEES 17
6.3. RAYON D'AFFICHAGE 17
6.4. SITUATION DU RELAIS VAL DE SEINE PAR RAPPORT AUX SEUILS SEVESO 19
6.4.1. Généralités 19
6.4.2. Classement SEVESO 19
7. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS 20
7.1. ORGANISATION DU SITE 20
7.1.1. Surfaces 20
7.1.2. Accès au site 20
7.1.3. Effectifs 25
7.2. BATIMENT 25
7.2.1. Description générale 25
7.2.2. Caractéristiques des murs 25
7.2.3. Caractéristiques du désenfumage 27
7.3. ACTIVITE DE COLLECTE ET TRI DE TLC 28
7.3.1. Réception des matières premières 28

7.3.2. Stockage en cages 29
7.3.3. Craquage 29
7.3.4. Tri sur tapis et/ou table 29
7.3.5. Conditionnement 29
7.3.6. Le linge boutique 29
7.3.7. Le linge mêlé 29
7.3.8. Les chaussures 29
7.4. STOCKAGE 30
7.4.1. Répartition des volumes stockés 30
7.4.2. Composition des produits stockés 33
7.5. FLUIDES ET UTILITES 34
7.5.1. Eau 34
7.5.2. Électricité 34
7.5.3. Gaz naturel 34
7.5.4. Chargeurs de transpalettes 34
7.6. ENTRETIEN, MAINTENANCE, NETTOYAGE 35
7.6.1. Maintenance 35
7.6.2. Entreprises extérieures 35
7.7. MANUTENTION ET TRANSPORT 35

1. OBJET DE LA DEMANDE

L'entreprise **EBS RELAIS VAL DE SEINE** implantée à Chanteloup-les-Vignes (78) est une entreprise à vocation de réinsertion professionnelle dont l'activité est la collecte, le tri, et la valorisation de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC).

Les vêtements triés suivent différentes filières : revente de vêtements triés, revente en balles, isolation thermique, chiffons.

Le site étudié bénéficie actuellement d'un récépissé de déclaration au titre de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement pour la rubrique 2714 (tri et stockage de TLC, volume < 1 000 m^3).

Afin d'éviter d'éventuels pics d'activité entraînant des stockages plus importants, EBS **RELAIS VAL DE SEINE** souhaite le passage sous le régime de l'enregistrement (volume > 1 000 m^3).

Le projet du **RELAIS VAL DE SEINE** ne modifie pas l'implantation du site (pas de constructions envisagées). Il s'agit d'une demande d'autorisation d'augmenter les capacités de stockage, sans modification sur les bâtis, ni emprise au sol.

Conformément au Code de l'Environnement, art. R 122-3 du code de l'environnement, une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale a été déposée suivie d'une décision au cas par cas du 06/02/18 de la Préfecture région Ile-de-France (voir décision en annexe).

Les principaux textes pris en compte sont :

- Le Code de l'Environnement ;
- L'arrêté du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du Code de l'Environnement ;
- L'arrêté du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ;
- Circulaire du 10 mai 2010 récapitulant les règles méthodologiques applicables aux études de dangers, à l'appréciation de la démarche de réduction du risque à la source et aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) dans les installations classées en application de la loi du 30 juillet 2003.

2. IDENTITE DU DEMANDEUR

• Raison sociale :	EBS LE RELAIS VAL DE SEINE
• Forme juridique :	SCOP SA à capital variable
• Adresse du siège social :	Ecoparc des Cettons, 15 Rue Panhard-Levassor 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
• Téléphone :	01 39 74 85 85
• Fax :	01 39 70 84 83
• Adresse du site étudié :	Ecoparc des Cettons, 15 Rue Panhard-Levassor 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
• Interlocuteur dossier	Céline LIOTTARD, Manager QSE
• Téléphone :	01 39 74 85 85
• Demandeur :	M. LUTHUN Jean-François, PDG LE RELAIS VAL DE SEINE
• Capital	Variable
• N° de SIRET :	393 801 394 00056
• Code APE :	4778C

Rédaction de l'étude :	APSYS 4 rue Piroux 54048 NANCY CEDEX
Responsable de l'étude :	Nicolas GAULIER
Téléphone :	03 83 18 50 61

3. PRESENTATION DE LA SOCIETE

3.1. HISTORIQUE

Le **RELAIS** est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

Créé en 1984 par le Père Léon, Pierre Duponchel et Roger Pouillaude, il fait partie de la branche « économie sociale et solidaire » du mouvement Emmaüs.

En quelques années, le **RELAIS** est devenu le premier opérateur de collecte / valorisation textile en France avec près de dix-huit mille conteneurs pour le don de vêtements.

3.2. LE RESEAU NATIONAL EN QUELQUES CHIFFRES

1er acteur de la collecte et de la valorisation textile en France

- **2 500** salariés représentant :
  75% en France et ***25%*** en Afrique
  60% en CDI et ***40%*** en insertion
- **100 000** tonnes de textiles collectées par le **RELAIS** et ses partenaires de collecte en bornes soit **55%** de la collecte en France.
- **18 000** bornes sur toute la France
- **18** centres de tri
- **1** usine dédiée pour la fabrication de l'isolant Métisse®
- **1** emploi créé par semaine depuis 1984

3.3. CARACTERISTIQUES GENERALES DU SITE

Créée en 1994, **EBS RELAIS VAL DE SEINE** est une Société Coopérative et Participative, conventionnée entreprise d'insertion et implantée à Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines.

La vocation du **RELAIS VAL DE SEINE** est de créer de l'emploi en insertion pour les personnes exclues du monde du travail en Ile de France.

EBS RELAIS VAL DE SEINE est conventionné centre de tri industriel et organisme de collecte Eco-TLC : l'éco-contribution perçue est utilisée pour maintenir et développer l'activité de tri et les emplois au niveau local, mais aussi pour soutenir des projets de R&D.

3.3.1. Quelques chiffres

- 100 salariés dont 50% en insertion
- 14 tonnes de TLC triées chaque jour
- 311 bornes
- 4200 tonnes collectées annuellement sur l'Ile de France

3.3.2. Réseaux

EBS RELAIS VAL DE SEINE s'engage avec des acteurs et organismes locaux, mais aussi européens, grâce à l'adhésion à plusieurs réseaux.

3.3.2.1. Emmaüs

Le **RELAIS** fait partie d'Emmaüs. Emmaüs est une association divisée en trois branches : les communautés, le logement social et l'insertion par l'activité économique. C'est dans cette dernière que le Relais s'inscrit. Entreprise indépendante, Le Relais trouve ses racines dans les compagnons d'Emmaüs tout en gardant un système entreprenarial plus classique

3.3.3. La collecte

EBS RELAIS VAL DE SEINE collecte tous les vêtements, les chaussures, le linge de maison et la petite maroquinerie, même si ils sont usés et abîmés.

3 origines de collecte sont possibles :

- Les articles déposés dans les bornes de collecte sélective par les particuliers. Les départements couverts actuellement sont une partie du 27, 78, 95 et les villes du 92 limitrophes du 95 et 78. Une équipe de collecteurs assure des tournées régulières avec les véhicules du Relais. Les bornes et les camions de collecte sont géolocalisés afin de permettre le suivi en temps réel de la collecte et d'optimiser les trajets.

- Les articles livrés directement au Centre de tri par des associations partenaires, réalisant la collecte, mais n'ayant pas les moyens matériels et humains de tri.

- Les articles provenant d'autres centres de tri du réseau, ayant ponctuellement des problèmes de surstock.

- Les articles déposés directement par les particuliers en boutique ou au centre de tri

3.3.4. L'avenir des textiles triés

Les textiles triés sont valorisés au maximum.

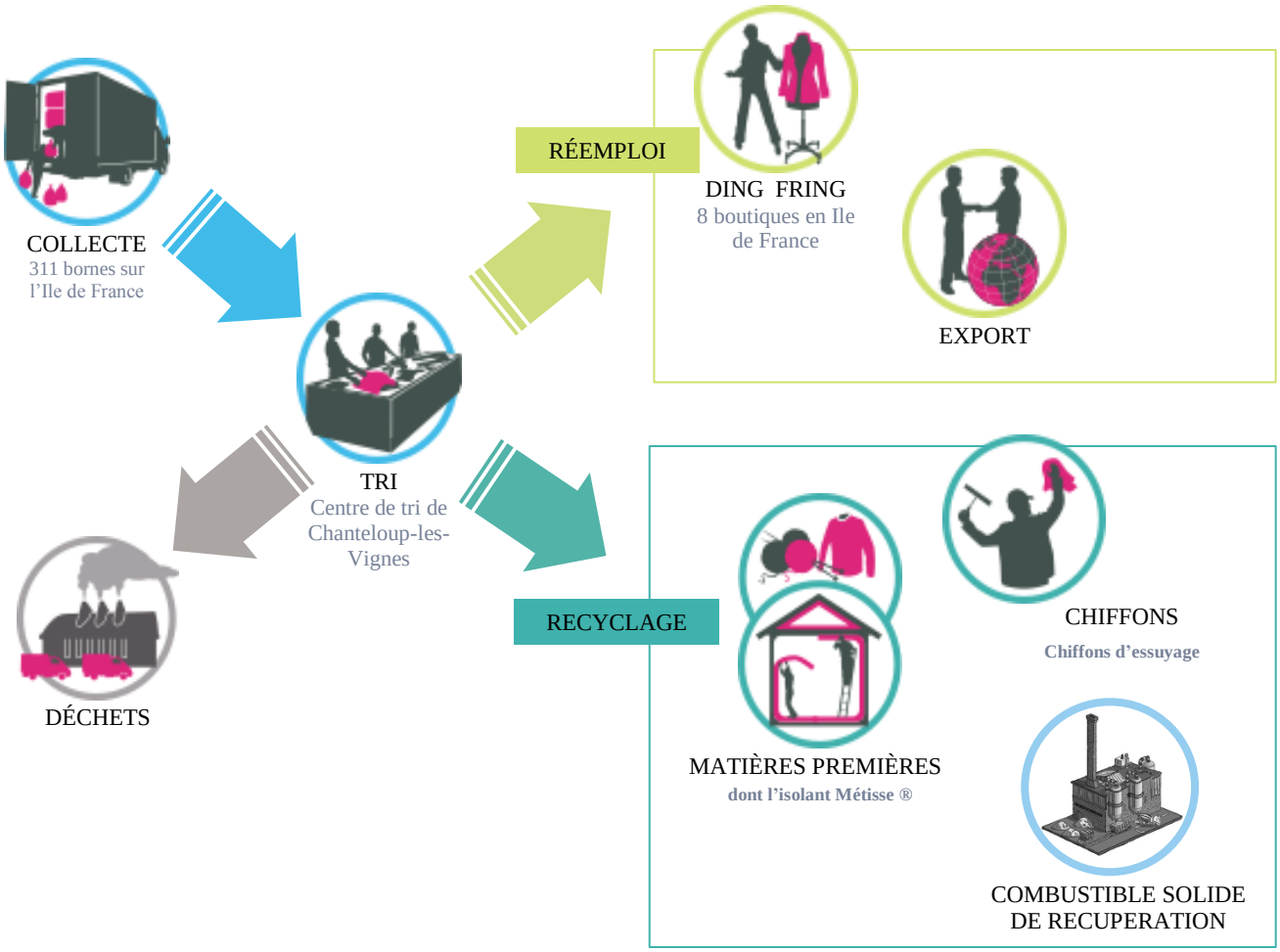

Les TLC qui sont réutilisables en l'état composent la famille du réemploi, c'est-à-dire qu'ils ne comportent ni taches, ni détériorations. Ces TLC sont destinés à être revendus dans les friperies solidaires.

3.3.4.1. Les boutiques Ding Fring

Nos 7 boutiques sont implantées sur l'Ile de France : Epône, Poissy, Mantes la Jolie, Sartrouville, Pontoise, Paris 15 et Paris 20.

Nos boutiques sont le cœur économique de l'entreprise, elles nous assurent notre indépendance financière et la possibilité de pérenniser nos emplois.

3.4. CARACTERISTIQUES DU PROJET

EBS RELAIS VAL DE SEINE considère que le volume de textile présent sur site peut être en pratique supérieur à 1 000 m^3 et souhaite ainsi obtenir une autorisation d'augmenter la capacité de stockage de TLC.

Les caractéristiques du site sont inchangées, il n'y a pas de travaux envisagés de type construction de bâtiments ou de mise en place de voirie nouvelle.

4. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

4.1. CAPACITES TECHNIQUES

EBS RELAIS VAL DE SEINE a pour activité de base la collecte et le tri de TLC. En quelques années, le **RELAIS** s'est hissé au rang de leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC). Il est actuellement le seul opérateur industriel à maitriser toute la chaîne de valorisation textile en France, de la collecte au réemploi / recyclage.

L'augmentation de la capacité de stockage ne modifie en rien les activités du site et le personnel encadrant est qualifié pour former les personnes en réinsertion à cette activité.

De par son expertise, **EBS RELAIS VAL DE SEINE** garantit l'ensemble des capacités techniques de son secteur d'activités.

4.2. CAPACITES FINANCIERES

Les principaux chiffres des résultats de la société sont repris dans le tableau suivant.

Critères	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires (€)	4 404 532	4 612 401	5 258 595	5 611 918	*Données non consolidées*
Résultat (€)	152 486	58 108	140 203	141 550	

Garanties financières

Conformément au code de l'environnement un calcul de garanties financières a été réalisé par l'exploitant (voir calcul en annexe).

Le montant de ces garanties s'élève à 38 002,25 euros.
L'arrêté du 31 mai 2012 modifié ne prévoit la mise en place de garanties financières que lorsque le montant calculé est supérieur à 100 000 €. Ce n'est le cas pour le site de Relais Val de Seine, il qui n'est pas concerné par la constitution de ces garanties

5. IMPLANTATION DU SITE

5.1. SITUATION REGIONALE ET LOCALE

5.1.1. Situation régionale

Le site étudié objet du présent dossier est implanté dans le département des Yvelines (78), dans l'Ecoparc des Cettons sur la commune de Chanteloup-les-Vignes.

Le site se trouve à environ 7 km au Sud de Cergy et 20 km au Nord-Ouest de Paris.

Le site est localisé en ci-dessous (extrait de carte échelle 1/100 000ème) et au paragraphe 6.3 (extrait de carte échelle 1/25 000ème).

5.1.2. Situation locale

Le site est entouré :

- Au Nord : par la société GODON ETAIEMENT ;
- A l'Est : par la rue Panhard et Levasor, des terrains nus et DGF Logistics ;
- Au Sud : par des terrains nus ;
- A l'Ouest : par des terrains agricoles.

Les habitations les plus proches sont situées à environ 330 m au Nord.

L'accès principal se fait à partir de la D22 (avenue de Poissy) traversant la zone d'activité puis la rue Panhard et Levasor.

Extrait de la carte IGN, échelle 1/100 000ème

5.2. LOCALISATION CADASTRALE

Le tableau ci-après précise les différentes parcelles occupées, ainsi que leur surface et la section cadastrale à laquelle elles appartiennent :

Références des parcelles	Surface
000 AO 37	4 000 m²
000 AO 38	4 425 m²
000 AO 75	585 m²
000 B 775	526 m²
000 B 776	574 m²
000 B 777	550 m²
000 B 778	1 020 m²
000 B 2895	61 m²
000 B 2901	199 m²
000 B 2902	2 079 m²
000 B 2905	156 m²
000 B 2906	1 672 m²
000 B 2951	22 m²
000 B 2952	244 m²
000 B 2959	22 m²
000 B 2960	251 m²
Feuille 000 B - Parcelle non numérotée	216 m²
TOTAL	**16 602 m²**

Le **RELAIS VAL DE SEINE** est propriétaire des terrains. Le justificatif de maitrise foncière est donné en annexe.

Un plan cadastral à l'échelle 1/2 000ème est joint en annexe.

6. IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'objet de ce dossier est la demande de passage à enregistrement pour l'ensemble du site, dans le cadre de l'augmentation de la capacité de stockage de TLC.

Le site a fait initialement l'objet d'un dossier de déclaration avec récépissé du 11 juin 2014.

Le bilan des activités du site concernées par la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (art. R 511-9 du Code de l'Environnement) figure ci-dessous.

Sigles : A : autorisation, E : enregistrement, D : déclaration, DC : déclaration avec contrôle périodique.

6.1. ACTIVITE SOUMISE A ENREGISTREMENT

N° de la rubrique	Intitulé	Activité	Classement	Rayon d'affichage (km)
2714	**Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710, 2711 et 2719.** Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant : 1. Supérieur ou égal à 1 000 m^3	Collecte, réception et tri de textiles (vêtements, chaussures et textiles de maison) **Présent: < 1 000 m^3** **Futur: 3 500 m^3**	E	-

EBS RELAIS VAL DE SEINE est donc soumis à enregistrement au titre de la rubrique 2714 : Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de textiles.

6.2. ACTIVITES NON CLASSEES

N° de la rubrique	Intitulé	Activité	Classement
2925	**Ateliers de charge d'accumulateurs** La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW : D	**Présent :** 3 chargeurs de transpalettes dont les puissances sont 600 W, 960 W et 720 W soit 2,28 kW au total **Futur:** idem	Non classé
4718	**Gaz inflammables liquéfiés de cat. 1 et 2, …** La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations étant : 1. Pour le stockage en récipients à pression transportables a. Supérieure ou égale à 35 t : A b. Supérieure ou égale à 6 t mais inférieure à 50 t : DC	Stockage de bouteilles butane/propane à l'extérieur, servant pour les chariots de manutention **Présent:** 20 bouteilles de 15 kg de butane et 9 bouteilles de 35 kg de propane = 615 kg **Futur:** idem	Non classé
4331	**Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.** La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations ….étant : 1. Sup. ou égale à 1 000 t : A 2. Sup. ou égale à 100 t mais inf. à 1 000 t : E 3. Sup. ou égale à 50 t mais inf. à 100 t : DC	**Présent :** 2 fûts de 200l de lave-glace cat.3 2x 195 lg = 390 kg (0,4 t) **Futur :** idem	Non classé

6.3. RAYON D'AFFICHAGE

Le rayon d'affichage de l'enquête publique est de 1 kilomètre (rayon d'affichage de l'autorisation pour la rubrique 2714 avant sa suppression). Ce rayon est porté sur la carte réglementaire au 1/25 000ème en page suivante et couvre les 4 communes suivantes :

- Chanteloup-les-Vignes
- Triel-sur-Seine
- Andrésy
- Carrières-sous-Poissy

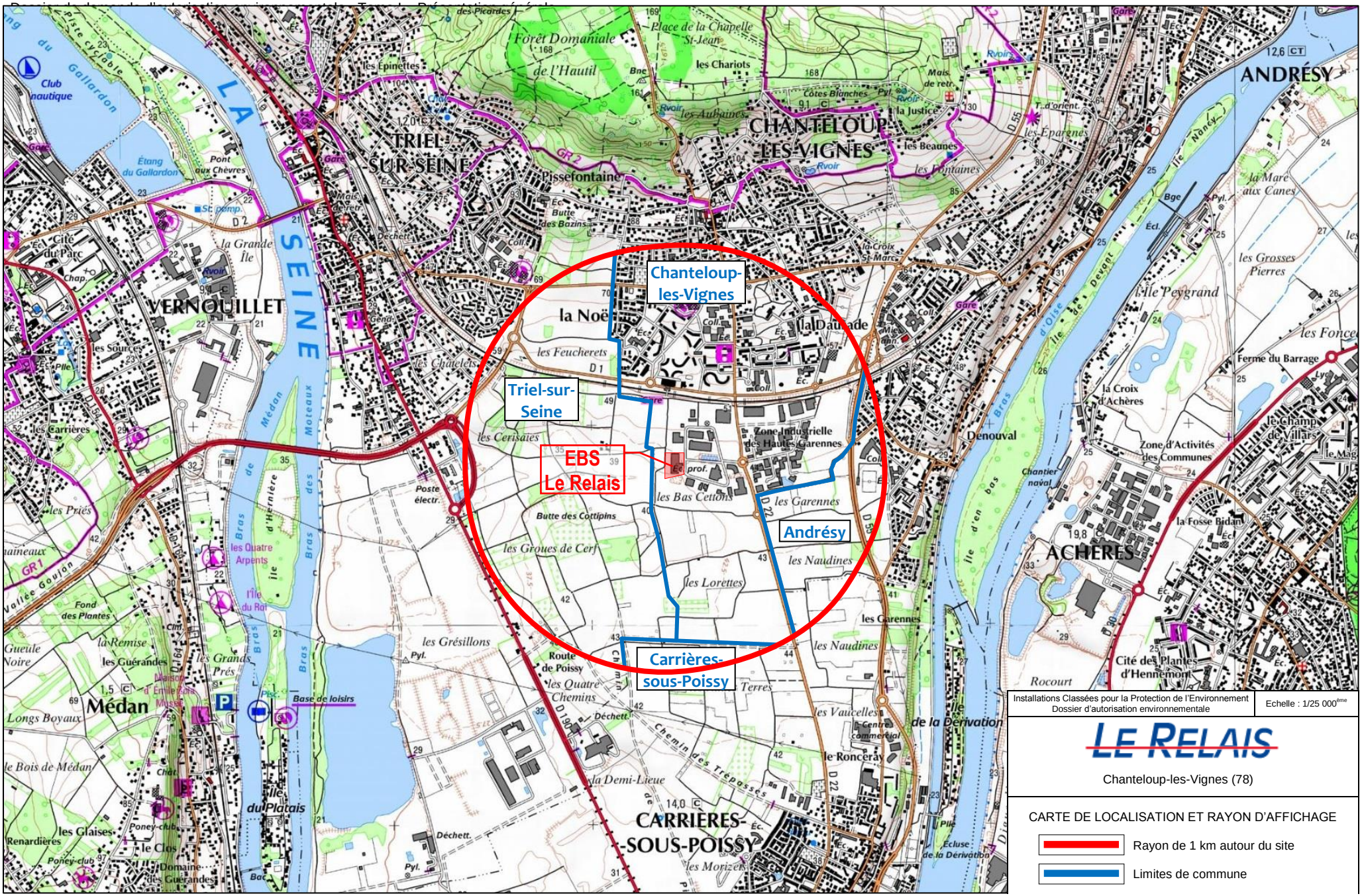
Chanteloup-les-Vignes
Triel-sur-Seine
EBS Le Relais
Andrésy
Carrières-sous-Poissy
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Dossier d'autorisation environnementale
Echelle : 1/25 000ème
LE RELAIS
Chanteloup-les-Vignes (78)
CARTE DE LOCALISATION ET RAYON D'AFFICHAGE
Rayon de 1 km autour du site
Limites de commune

6.4. SITUATION DU RELAIS VAL DE SEINE PAR RAPPORT AUX SEUILS SEVESO

6.4.1. Généralités

La directive n°2012/18/UE, dite SEVESO III, a été adoptée le 04 Juillet 2012 et a pris effet le 1er Juin 2015, elle abroge la directive 96/82/CE (SEVESO II). Cette directive a été transposée par la loi n°2013-619 du 16 Juillet 2013.

Cette nouvelle directive a amené à la modification de la nomenclature des installations classées (décret n°2014-285 du 03 Mars 2014).

La transposition du site vers cette nouvelle nomenclature est prise en compte dans les tableaux au paragraphe précédent (rubriques ICPE).

6.4.2. Classement SEVESO

Produit	Quantité	Rubrique	Seuil bas	Seuil haut	Seuil bas quotient	Seuil haut quotient
Dangers pour la santé (a)						
-	-	-	-	-	-	-
Total					**0**	**0**
Dangers physiques (b)						
Lave glace	0,39 t	4331	10 t	50 t	0,039	0,0078
Bouteilles propane/butane	0,615 t	4718	50 t	200 t	0,0123	0,0031
Total					**0,0513**	**0,0109**
Dangers pour l'environnement (c)						
-	-	-	-	-	-	-
Total					**0**	**0**

Aucune somme ne dépasse 1. L'établissement ne répond pas à la règle de cumul seuil bas ou seuil haut les quantités de produits concernés étant très faibles.

Le site n'est donc pas concerné par cette réglementation.

7. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

7.1. ORGANISATION DU SITE

7.1.1. Surfaces

Le site étudié se trouve au sein de l'Ecoparc des Cettons au Sud de la commune de Chanteloup les Vignes.

Les surfaces sont réparties comme suit :

Zone considérée	Surfaces représentées
Surface totale du site	Parcelle AO 37 : 4 000 m² Parcelle AO 38 : 4 425 m² Parcelle AO 75 : 585 m² **Total : ~ 9 010 m²**
Bâtiment	Atelier de tri : 1 528 m² Zone pressage : 570 m² Stockage : 1 152 m² Zone de chargement/déchargement : 688 m² Locaux sociaux : 275 m² Bureaux : 200 m² **Total : 4 413 m²**
Voirie	**~ 2 660 m²**
Espace verts	**~ 1 937 m²**

Un plan d'ensemble du site figure en annexe. Des vues du site figurent en page suivante (NB : la désignation des bâtiments est reprise dans l'ensemble du dossier).

7.1.2. Accès au site

Le site est clôturé, cette clôture a été consolidée fin 2018 avec l'acquisition de la parcelle au Nord du site. L'accès à l'établissement s'effectue uniquement par la route via 2 portails menant au bâtiment.

Le site engendre un trafic de véhicule (voitures du personnel) ainsi qu'un trafic de camions de livraison et d'expédition pour les matières premières et produits finis. Les réceptions sont organisées de jour, en semaine, de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00.

Les issues sont fermées en dehors des heures de réception.

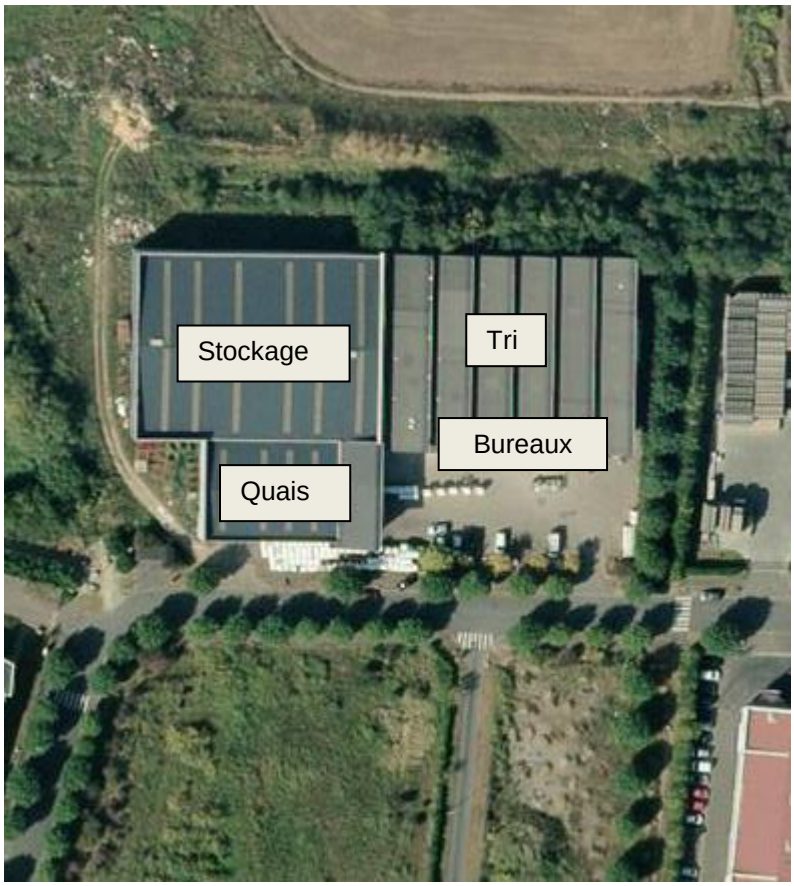

Vue générale du site

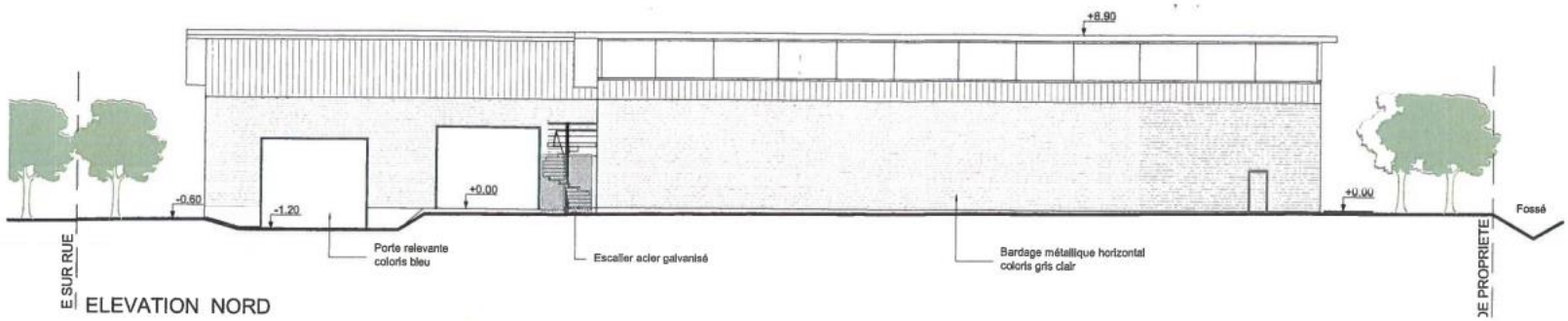

ELEVATION NORD

KIOSK of Architecture
2bis avenue de Guise 60500 CHANTILLY
RCS de Compiègne 538 039 264
tél: 06 25 73 52 13
www.kioskofarchitecture.com

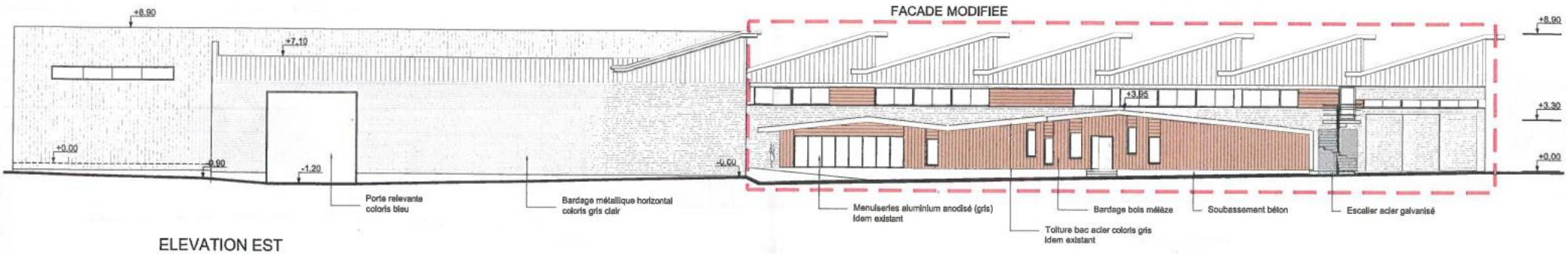

ELEVATION EST

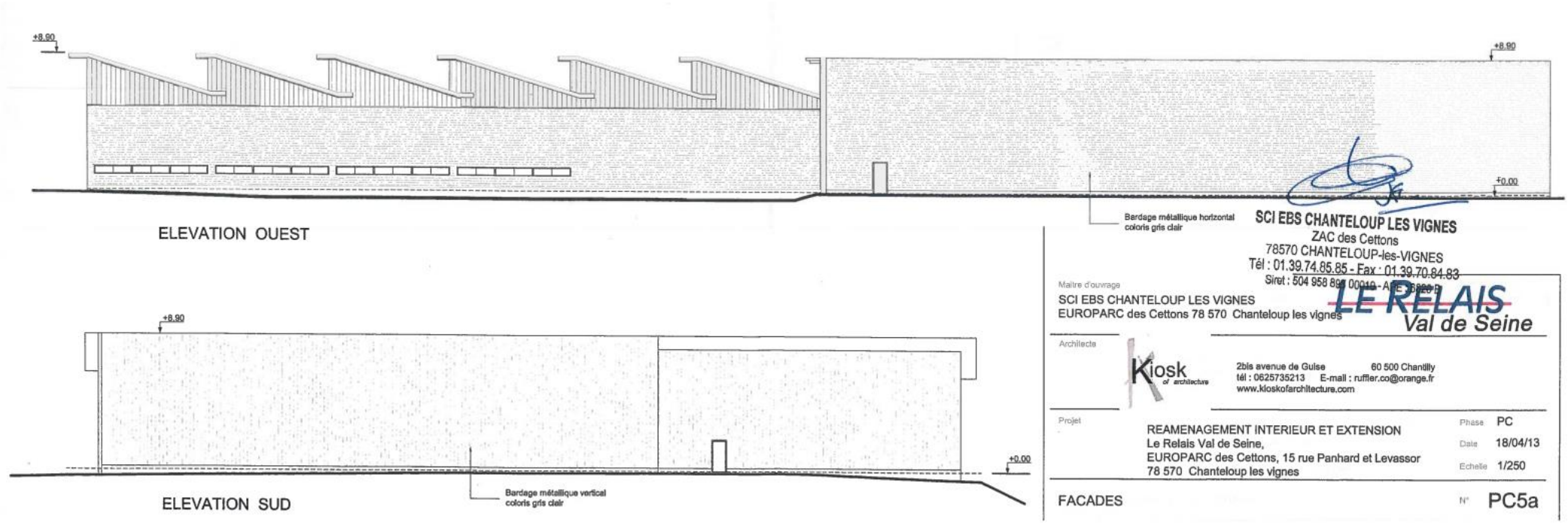
+8.90
+8.90
+0.00
ELEVATION OUEST
Bardage métallique horizontal coloris gris clair
SCI EBS CHANTELOUP LES VIGNES
ZAC des Cettons
78570 CHANTELOUP-les-VIGNES
Tél : 01.39.74.85.85 - Fax : 01.39.70.84.83
Maître d'ouvrage
SCI EBS CHANTELOUP LES VIGNES
EUROPARC des Cettons 78 570 Chanteloup les vignes
LE RELAIS
Val de Seine
+8.90
+0.00
ELEVATION SUD
Bardage métallique vertical coloris gris clair
Architecte
Kiosk of architecture
2bis avenue de Guise 60 500 Chantilly
tél : 0625735213 E-mail : ruffler.co@orange.fr
www.kioskofarchitecture.com
Projet
REAMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTENSION
Le Relais Val de Seine,
EUROPARC des Cettons, 15 rue Panhard et Levassor
78 570 Chanteloup les vignes
Phase PC
Date 18/04/13
Echelle 1/250
FACADES
N° PC5a

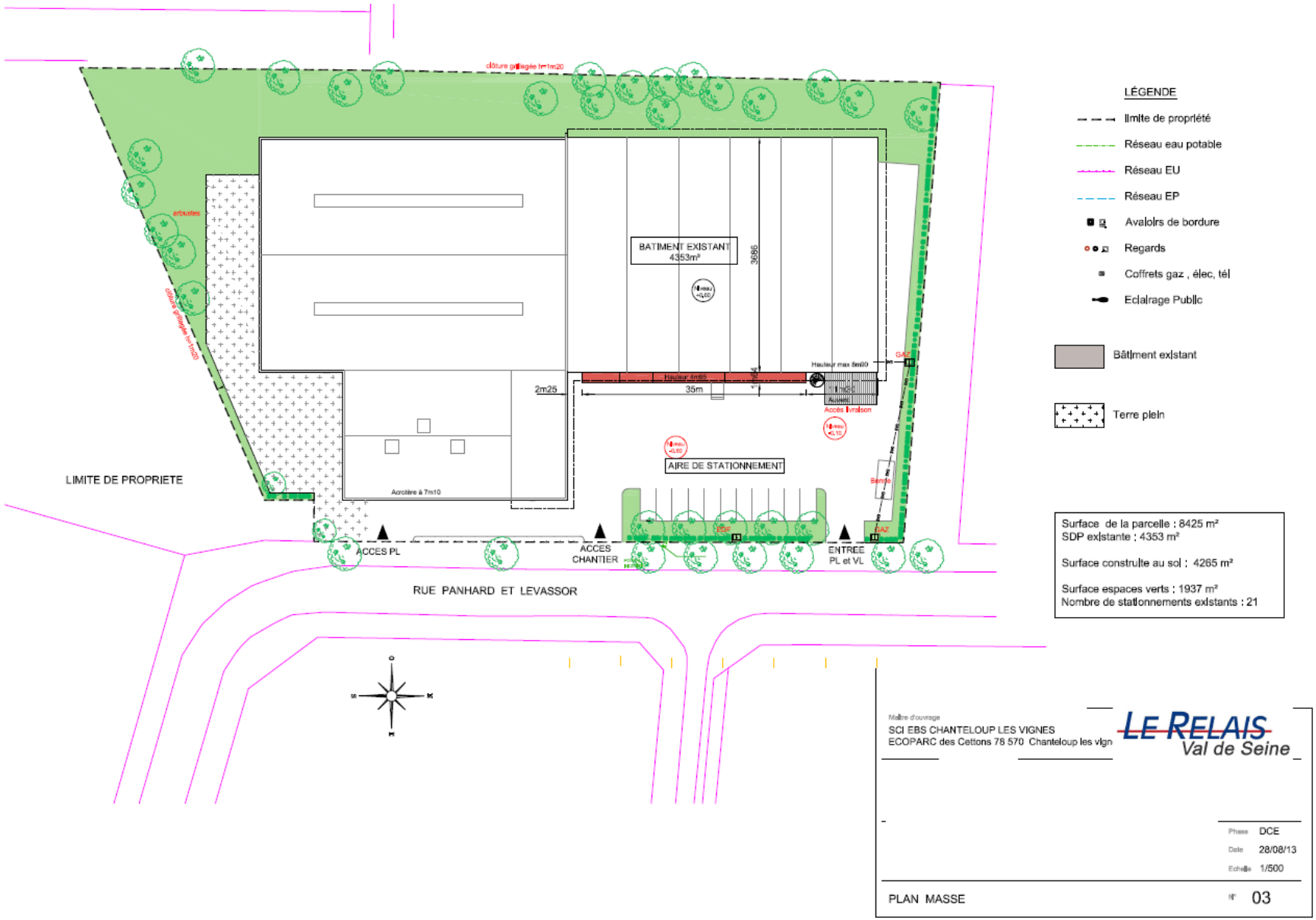
clôture grillagée h=1m20
arbustes
clôture grillagée h=1m20
BATIMENT EXISTANT
4353m²
36m65
Niveau +0,40
2m25
35m
Hauteur max 8m80
GAZ
Accès livraison
Niveau +0,15
Niveau +0,00
AIRE DE STATIONNEMENT
Bennes
Acrotère à 7m10
LIMITE DE PROPRIETE
ACCES PL
ACCES CHANTIER
ENTREE PL et VL
RUE PANHARD ET LEVASSOR
LÉGENDE
limite de propriété
Réseau eau potable
Réseau EU
Réseau EP
Avaloirs de bordure
Regards
Coffrets gaz , élec, tél
Eclairage Public
Bâtiment existant
Terre plein
Surface de la parcelle : 8425 m²
SDP existante : 4353 m²
Surface construite au sol : 4265 m²
Surface espaces verts : 1937 m²
Nombre de stationnements existants : 21
Maître d'ouvrage
SCI EBS CHANTELOUP LES VIGNES
ECOPARC des Cettons 78 570 Chanteloup les vign
LE RELAIS
Val de Seine
Phase DCE
Date 28/08/13
Echelle 1/500
PLAN MASSE
N° 03

7.1.3. Effectifs

Le site du **RELAIS VAL DE SEINE** compte environ 65 personnes (sans les boutiques) réparties de la manière suivante :

- Tri : 36 personnes
- Collecte : 19 personnes
- Administratif et commerciaux : 10 personnes

37 personnes sont également employées en boutiques de vente en dehors du site.

7.2. BATIMENT

7.2.1. Description générale

Le site ne compte qu'un bâtiment regroupant le tri, le stockage et les bureaux administratifs.

Le bâtiment d'une surface totale de 4413 m² est composé de :

- **Atelier de tri** : 1528 m², il comporte notamment les équipements suivants :
  - Tapis de tri, où est trié l'ensemble du linge dit « original »
  - Des tables de tri, permettant d'affiner le tri effectué au tapis et en particulier assurer la qualité et le conditionnement en cartons des textiles destinés aux boutiques.
- **Une zone de pressage** : 570 m²
  - Une presse hydraulique de 120 T permettant la constitution de balles de linge destinées au réemploi ou au recyclage matière.
- **Une cellule de stockage des textiles** : 1152 m² séparé de l'atelier de tri par un mur coupe-feu 2h.
- **Une zone de chargement et déchargement** des poids lourds muni de quais deux niveleurs de quai : 688 m².
- **Un ensemble locaux sociaux** au rez-de–chaussée sanitaires / vestiaires / réfectoire: 275 m² (en réaménagement)
- **Des bureaux** situés à l'étage, d'une surface de 200 m²

7.2.2. Caractéristiques des murs

Le bâtiment est constitué d'une structure poteaux, poutre métal avec parement métallique. La hauteur du bâtiment est de 8,90 m au faîtage et de 6,30 m sur les façades latérales.

Les façades sont en bardage panneaux sandwich avec une couche isolante de laine de roche d'une épaisseur de 4 à 5 cm.
Ces façades n'ont pas de qualification spécifique en termes de comportement au feu, hormis le fait qu'elles sont réalisées en matériaux incombustibles.

La toiture est composée d'une tôle bac acier avec une couche isolante de laine de roche d'une épaisseur entre de 4 à 5 cm surmontée d'un bitume en multicouche.
La toiture n'a pas de qualification spécifique en termes de comportement au feu.

Les locaux sont équipés en partie haute d'exutoires de fumées, gaz de combustion et chaleur dégagée en cas d'incendie.

La zone de tri est séparée de la zone de stockage par un mur et portes coupe-feu 2 heures.
Les bureaux sont séparés de la zone de tri également par un mur et portes coupe-feu 2 heures. Les vitres sont également conçues pour être coupe-feu 2 heures.

Les murs coupe-feu sont représentés par un trait rouge sur le schéma en page suivant. Le futur mur coupe-feu est représenté en orange. Les devis pour ce mur et ses portes sont présentés en annexe 7.

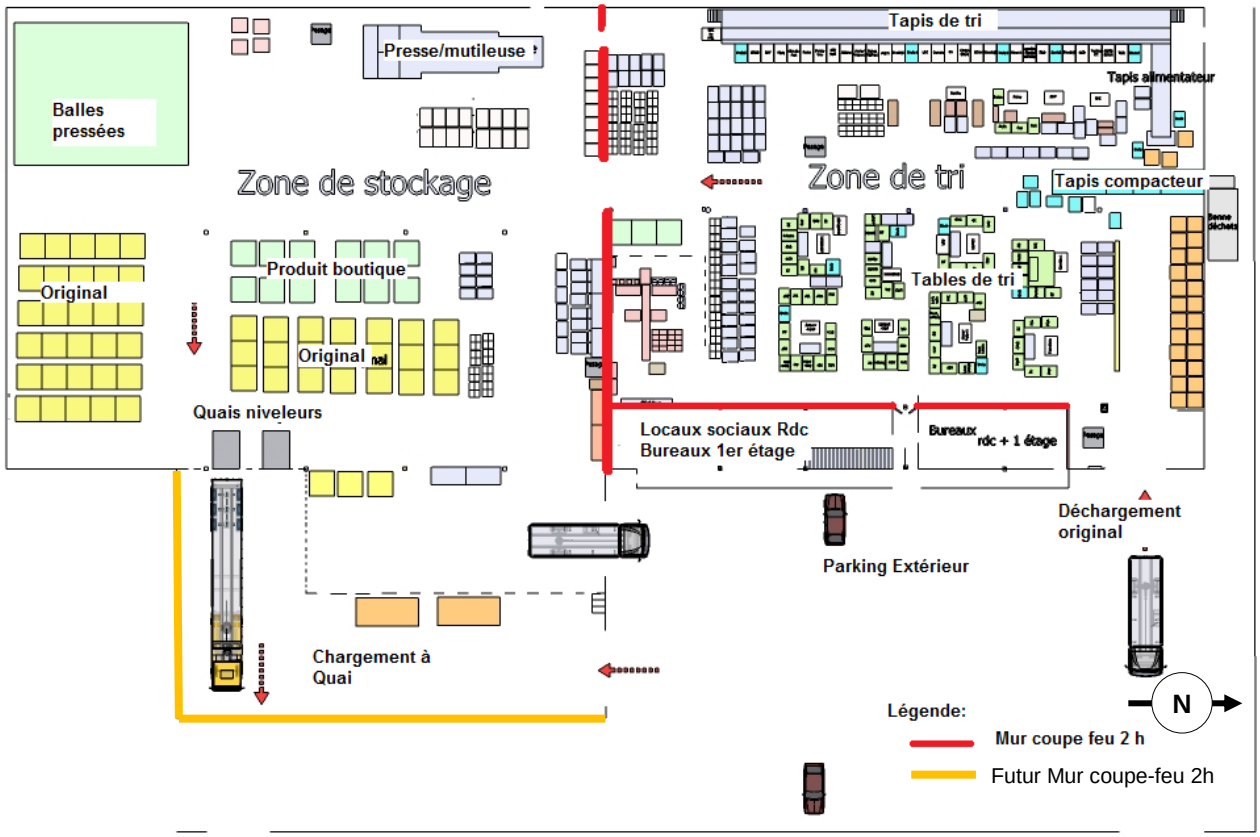

Plan masse schématique du bâtiment principal et représentation des murs coupe-feu 2h

Mur entre zone « tri » et zone « stock »

Mur séparant les bureaux de la zone « tri »

7.2.3. Caractéristiques du désenfumage

Le bâtiment dispose actuellement de surface de désenfumage. Les caractéristiques actuelles du désenfumage sont reprises dans le tableau suivant :

Bâtiment	Surface bâtiment	Surface minimum de désenfumage (2%)	Nombre d'ouvrants	Surface utile	Surface manquante
Atelier Tri	1 600 m²	32 m²	0	0 m²	32 m²
Zone de pressage	525 m²	10,5 m²	3	8,4 m²	2,1 m²
Zone de stockage	1 120 m²	22,4 m²	6	16,8 m²	5,6 m²
Zone de chargement/déchargement camions	663 m²	13,26 m²	4	11,2 m²	2,06 m²

Les surfaces n'étant pas conformes, l'ensemble du désenfumage du bâtiment va être repris. Le devis de ses travaux, présentant les caractéristiques futures des exutoires ainsi que les plans de localisation, est donné en annexe 7.

7.3. ACTIVITE DE COLLECTE ET TRI DE TLC

L'activité consiste à collecter puis trier des textiles, du linge de maison et des chaussures de seconde main. Les produits finis sont mis en balle de 500 kg pour être commercialisé sur le marché national et à l'exportation.

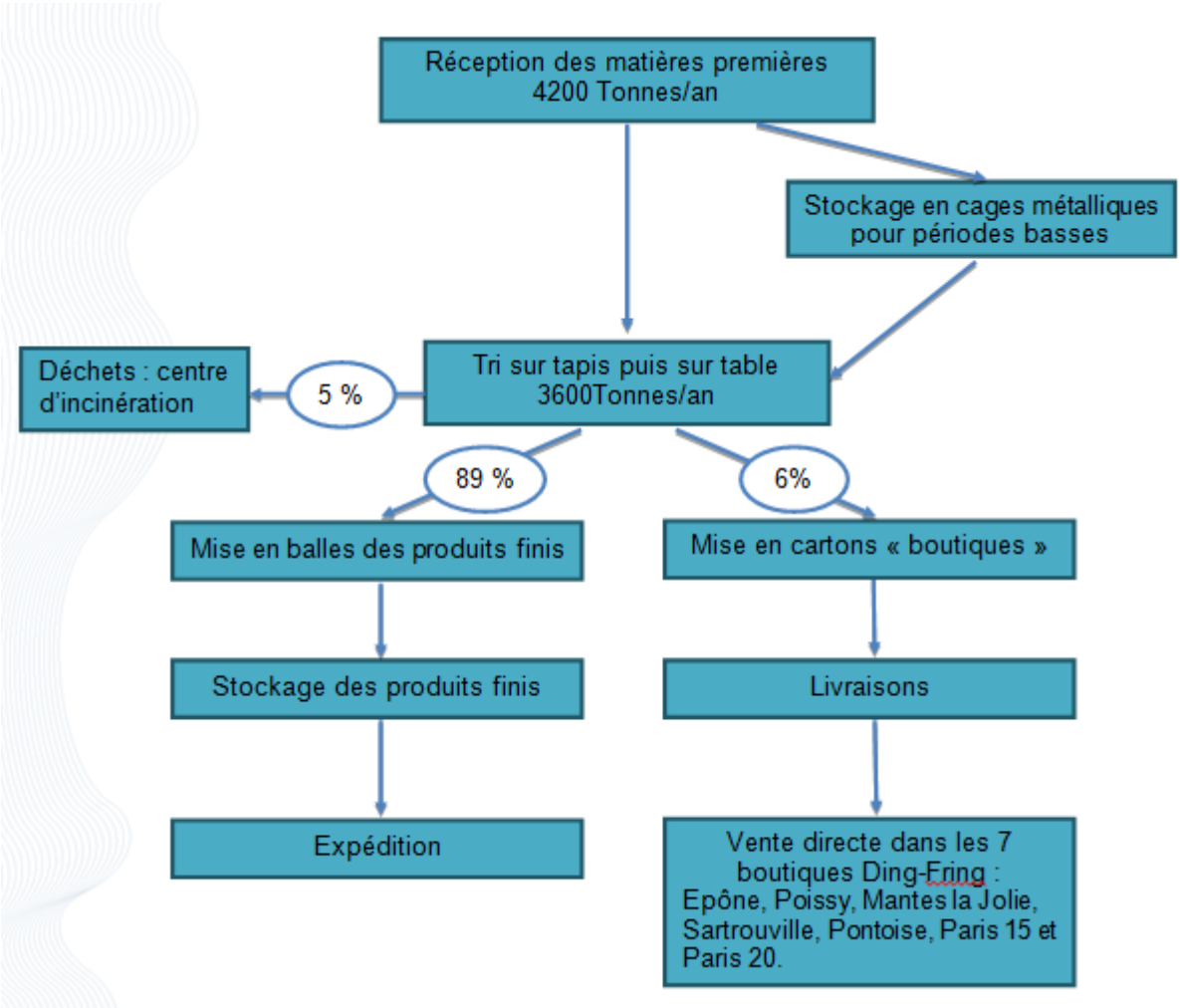

Schéma simplifié du procédé

7.3.1. Réception des matières premières

Les textiles et chaussures sont récupérés par les camions de **RELAIS VAL DE SEINE** au niveau des 311 bornes de collecte réparties en Ile de France.

Le chauffeur décharge, lui-même, et manuellement l'ensemble des matières récupérés, sous un auvent extérieur permettant de protéger les textiles et chaussures de la pluie.

Les matières premières sont déchargées dans des cages grillagées. A ce stade, les chaussures et encombrants (jouets, cartons, appareils électriques, etc.) sont séparés par les chauffeurs par un premier tri.

7.3.2. Stockage en cages

Les cages chargées par les chauffeurs sont dirigées vers l'atelier à proximité du poste d'approvisionnement pour une pesée et un étiquetage.

Après étiquetage, ces cages sont positionnées dans la zone d'approvisionnement, en attente pour alimenter les postes de craquage des sacs.

7.3.3. Craquage

Les 4 postes de craquage sont alimentés à partir des cages précédemment remplies par les chauffeurs. Ce poste consiste à ouvrir manuellement ou à l'aide d'un cutter les sacs plastiques contenant les textiles.

A ce stade, seul les gros textiles (blousons, vestes, coussins, etc.) sont mis à part. Le reste du contenu du sac plastique est déposé sur le tapis de tri.

7.3.4. Tri sur tapis et/ou table

Le tapis de tri est directement alimenté par les postes de craquage. Les textiles défilent suivant une cadence régulière devant les personnes qui trient les produits selon une vingtaine de catégories (pull, cotons, chiffons, etc.) dans des bacs situés devant eux.

Un second tri sur table plus minutieux peut être réalisé :
- pour créer des nouvelles catégories de produits finis,
- pour préparer des commandes spéciales,
- pour préparer des textiles destinés aux boutiques DING FRING.

7.3.5. Conditionnement

Les produits finis sont conditionnés en balles, curons ou cartons en fonction des clients et de la destination
- en balles de 500kg
- en cartons
- en sacs

7.3.6. Le linge boutique

Le « linge boutique » trié au niveau du tapis correspond aux vêtements jugés comme étant esthétiquement les plus beaux, de bonne qualité et/ou de marque. Ils sont envoyés sur des tables de tri pour une inspection approfondie, vêtement par vêtement.

Ces vêtements sont triés par type, genre et saison et rangés dans des cartons. Ils sont étiquetés avec code barre et stockés pour les boutiques DingFring.

7.3.7. Le linge mêlé

Le « linge mêlé » destiné à l'exportation approvisionne la presse à balle.
Une presse est disponible pour produire des balles de tailles variables selon les exigences du client.

Les balles sont ceinturées par des liens métalliques ou des saches selon les demandes du client.

7.3.8. Les chaussures

Les chaussures sont triées sur table et mises en culronds (et non en balles, pour éviter de les abimer).

7.4. STOCKAGE

7.4.1. Répartition des volumes stockés

Les différentes zones de stockage de l'entrepôt et les quantités de produits stockées sont décrites en pages suivantes.

Zone de stockage			Quantité unitaire	Volume / unité (m^3)	Volume total (m^3)	Poids / unité (kg)	Poids total (t)	TOTAL (t)
Balles								**390**
SB1	Balles pressées	Textiles réemploi et recyclage	378	1,25	473	500	189	
	Balles pressées	emballages plastique	60	1,25	75	500	30	
SB2	Balles pressées	Textiles réemploi et recyclage	342	1,25	428	500	171	
Culronds								**44,8**
SC	Culronds blousons / polaire	Textiles réemploi	560	0,55	308	80	44,8	
Qualité Boutique								**103,68**
SCB1	Cartons boutique cages	Textiles qualité boutique	4224	0,10	406	15	63,36	
SCB2	Cartons boutique cages	Textiles qualité boutique	1536	0,10	147	15	23,04	
SCB3	Cartons boutique cages	Textiles qualité boutique	384	0,10	37	15	5,76	
SCB4	Cartons boutique cages	Textiles qualité boutique	384	0,10	37	15	5,76	
SCP1	Cartons boutique palettier	Textiles qualité boutique	384	0,10	37	15	5,76	
Original (textiles non triés)								**79,2**
SO1	Original en cages	Textiles non trié en sacs plastiques	21	8	168	1200	25,2	
SO2	Original en cages	Textiles non trié en sacs plastiques	9	8	72	1200	10,8	
SO3	original en benne	Textiles non trié en sacs plastiques	2	39	78	6000	12	
SO4	Original en cages	Textiles non trié en sacs plastiques	12	8	96	1200	14,4	
SO5	Original en cages	Textiles non trié en sacs plastiques	14	8	112	1200	16,8	
Chaussures / maroquinerie								**43,2**
SCH1	Sacs de 25 kg en cages	Chaussures / sacs / Jouets mous Sacs en cages	1152	8	192	25	28,8	
SCH2	Sacs de 25 kg en cages	Chaussures / sacs / Jouets mous Sacs en cages	288	8	48	25	7,2	
SCH3	Sacs de 25 kg en cages	Chaussures / sacs / Jouets mous Sacs en cages	288	8	48	25	7,2	
Textiles triés stocks presse								**9,375**
SP1	Petits bacs au sol	Textiles triés	52	1,25	65	150	7,8	
	bacs tapis au sol	Textiles triés	7	1,89	13	225	1,575	
Textiles triés stocks forains								**11,7**
SF1	Petits bacs stockés palettier	Textiles triés	24	1,25	30	150	3,6	
	Petits bacs au sol	Textiles triés	54	1,25	68	150	8,1	
Livres								**6,6**
SL1	En cartons sur palettier	Livres	360	0,02	9	11	3,96	
SL2	En palettes sur palettier	Livres	240	0,02	6	11	2,64	
TOTAL STOCK			-	-	**2 951**	-	**688,555**	**-**

Zone de tri			Quantité unitaire	Volume / unité (m^3)	Volume total (m^3)	Poids / unité (kg)	Poids total (t)	TOTAL (t)
Second tri sur table								**13,15**
STT1	Petits bacs	Textiles triés	64	1,25	80	100	6,4	
	Bacs tapis	Textiles triés	6	1,89	11	150	0,9	
STR	petits bacs cartons	Recyclage Hors textiles	14	1,25	18	225	3,2	
	Petits bacs D3E	Recyclage Hors textiles	4	1,25	5	225	0,9	
	Petits bacs emballage plastiques	Recyclage Hors textiles	8	1,25	10	225	1,8	
Approvisionnement original								**19,2**
ST1	Original (non trié)	Bacs appro textiles	35	3,045	106,575	413	14,5	
	Chaussures / maroquinerie	Bacs appro chaussures / maroquinerie	12	1,5	18	192	2,3	
ST2	Original (non trié)	Bacs appro textiles	6	3,045	18,27	413	2,5	
Tri chaussures								**7,1**
TCH1	Sacs de 25 Kg en cages	Bacs chaussures	96	8	16	25	2,4	
TCH2	palettes sacs chaussures	Chaussures / maroquinerie	108	0,17	18	25	2,7	
TCH3	palettes sacs chaussures	Chaussures / maroquinerie	78	0,17	13	25	2,0	
Tapis de tri et craquage								**20,2**
TTC	Petits bacs	Textiles triés	29	1,25	36,3	150	5,4	
	bacs tapis	Textiles triés	23	1,89	43,5	225	9,8	
	Bacs appro textiles	Textiles triés	4	3,045	12,2	413	5,0	
Tri boutique								**9,7**
TB1	Cartons boutique sur palettes au sol	Textiles triés	192	0,10	18,4	15	2,9	
	Petits bacs	Textiles triés	5	1,25	6,3	100	0,5	
	cartons boutique en cours de remplissage	Textiles triés	30	0,10	2,9	10	0,3	
TB2	Cartons boutique sur palettes au sol	Textiles triés	400	0,10	38,4	15	6	
Stock tampon								**21,2**
STT2	Petits bacs	Textiles triés	32	1,25	40,0	150	6,0	
	bacs tapis	Textiles triés	23	1,89	43,5	225	9,8	
STT3	Petits bacs	Textiles triés	6	1,25	7,5	150	1,1	
	bacs tapis	Textiles triés	10	1,89	18,9	225	4,3	
TOTAL STOCK			-	-	**581**	-	**90,5**	**-**

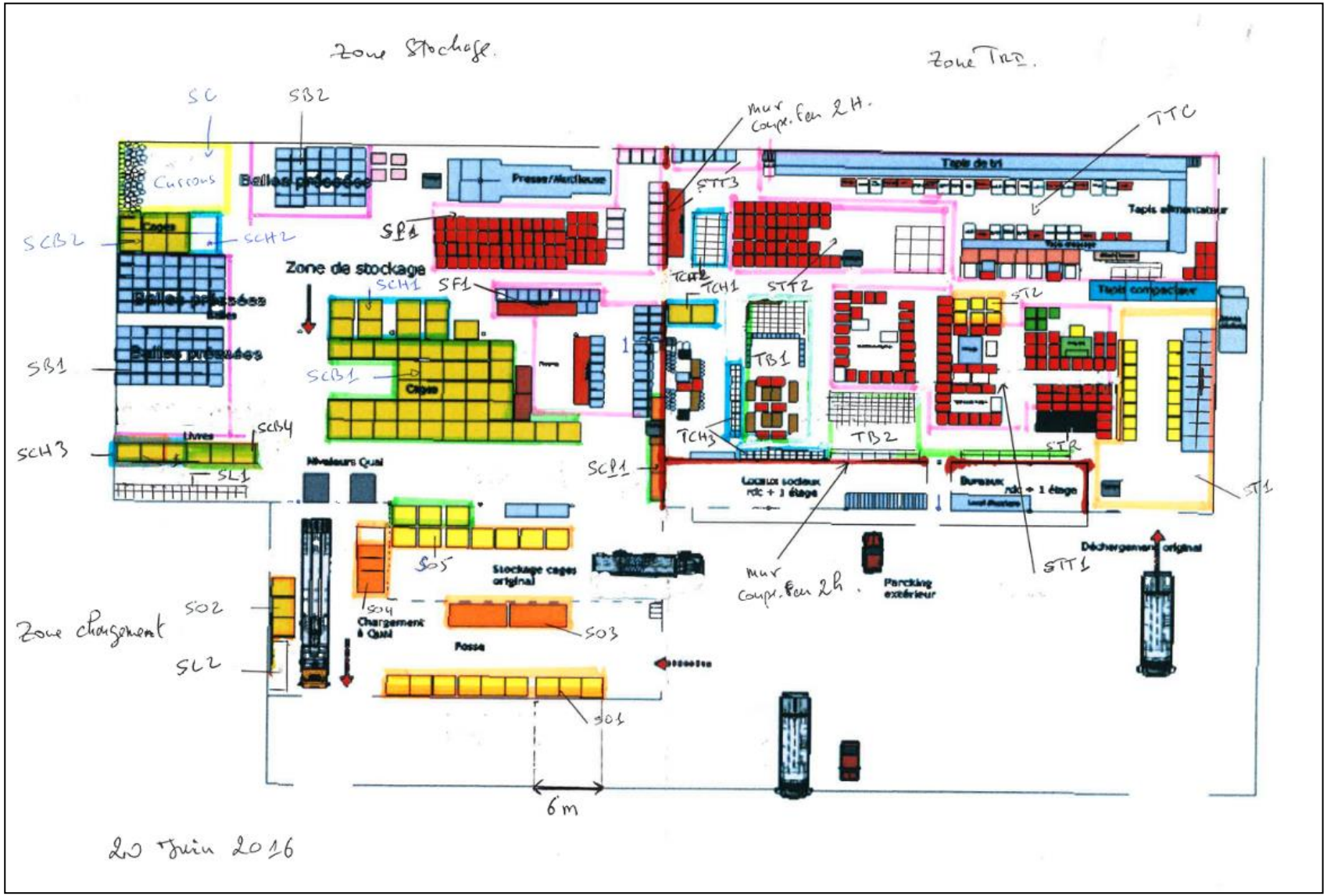
Zone Stockage.
Zone Tri.
SC
SB2
Cartons
Balles pressées
Presse/Mercleuse
mur coupe-feu 2H.
TTC
STT3
Tapis de tri
Tapis alimentateur
SCB2
Cages
SCH2
SF1
Zone de stockage
SCH1
SF1
TCH2
TCH1
STT2
ST2
Tapis compacteur
Balles pressées
SB1
SCB1
Cages
TB1
TB2
SCB4
Livres
SCH3
SL1
Niveleurs Quai
SCP1
TCH3
Locaux sociaux rdc + 1 étage
Bureaux rdc + 1 étage
STR
ST1
Déchargement original
STT1
mur coupe-feu 2h.
Parcking extérieur
SO5
Stockage cages original
SO4
Chargement à Quai
Fosse
SO3
Zone chargement
SO2
SL2
SO1
6m
20 Juin 2016

7.4.2. Composition des produits stockés

Les produits stockés sur le site sont composés en quasi-totalité de textiles, auxquels s'ajoute une faible quantité de carton et de plastiques (PP).

La proportion des différents types de fibres dans les textiles reçus peut varier.

Afin de déterminer cette proportion, il est possible de se baser sur les statistiques de fabrication des différentes fibres composant les textiles. Par analogie, on peut reprendre cette proportion de fibres produite pour les produits finis et les produits reçus sur le site.

Une première recherche a été effectuée sur le site du CIRFS (association européenne des fibres synthétiques). Les proportions par type de fibres fabriquées entre 1994 et 2014 sont les suivantes :

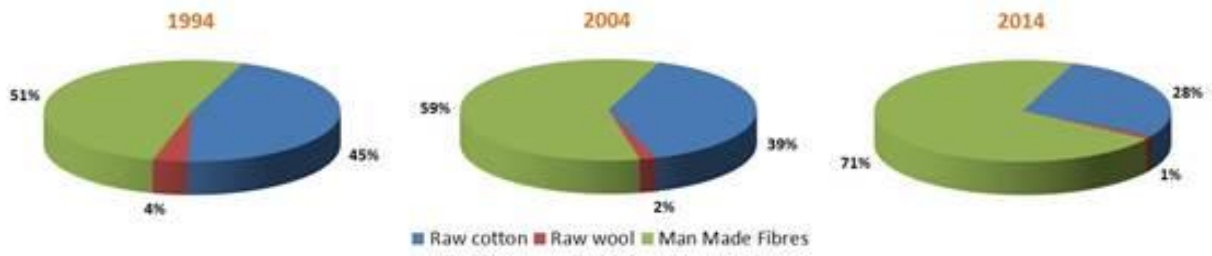

En 2014, la proportion de fibres synthétiques fabriquée était d'environ 70 % pour 30 % de coton.

Parmi les principales fibres synthétiques, on trouve les fibres suivantes :

- Polyamide,
- Aramide,
- Polyester,
- Acrylique,
- Modacrylique,
- Chlorofibre,
- Fluorofibre,
- Polyéthylène,
- Polypropylène,
- Elasthanne,
- Acétate,
- Viscose.

7.5. FLUIDES ET UTILITES

Un plan de masse avec les réseaux existants (gaz, AEP, eaux pluviales, eaux usées, électricité) du site figure en annexe.

7.5.1. Eau

Le site est exclusivement alimenté en eau potable depuis le réseau communal.

7.5.2. Électricité

La consommation électrique actuelle se répartit suivant les besoins ci-dessous :

- Eclairage,
- Matériel informatique,
- Ventilation des locaux,
- Alimentation des équipements (presse, tapis,…).

Des contrôles électriques sont annuellement réalisés sur les équipements.

7.5.3. Gaz naturel

La chaudière est alimentée en gaz naturel et est utilisée pour le chauffage des locaux sociaux (bureaux, sanitaires et réfectoire).

Les aérothermes déposés dans l'atelier sont également alimentés par du gaz naturel et maintiennent une température minimale de 16°C.

7.5.4. Chargeurs de transpalettes

Le site dispose de trois chargeurs de transpalettes de puissances respectives 600 W, 960 W et 720 W.

Ces chargeurs sont localisés sur l'extrait de plan ci-dessous.

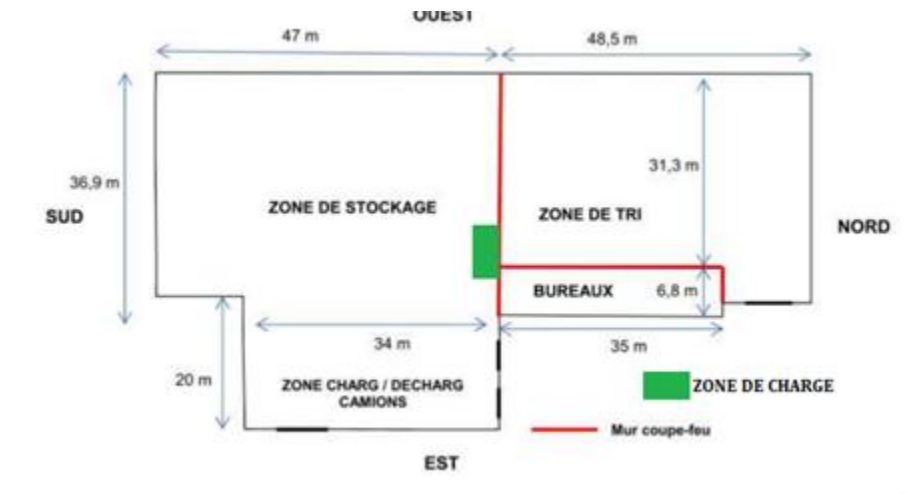

7.6. ENTRETIEN, MAINTENANCE, NETTOYAGE

7.6.1. Maintenance

La maintenance courante est effectuée par des entreprises extérieures.

Les principales tâches consistent à suivre, entretenir, nettoyer et améliorer régulièrement les installations et les matériels (affûtage, graissage…).

Les travaux par point chaud font systématiquement l'objet d'un permis feu.

7.6.2. Entreprises extérieures

Les entreprises extérieures interviennent principalement pour :

- l'entretien et la maintenance des équipements électriques, de chauffage ou autres.
- les grosses réparations liées à l'entretien, le gros œuvre, le génie civil, le bâtiment.
- le contrôle des installations électriques, des chariots élévateurs et des extincteurs par des organismes agréés.
- des opérations lourdes d'entretien (révisions annuelles) et/ou de modifications.

Un plan de prévention est systématiquement effectué lors de l'intervention d'une entreprise extérieure.

7.7. MANUTENTION ET TRANSPORT

Pour le transfert de produits dans les bâtiments (cages, balles, curons, etc.), le site dispose de chariots et de transpalettes.

La collecte est réalisée par une quinzaine de véhicules **RELAIS VAL DE SEINE**. Les expéditions sont réalisées par des transporteurs.